

Département du Puy-de-Dôme
Arrondissement de Thiers
Canton des Monts du Livradois

COMMUNE DE
VOLLORE-VILLE

**PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 13 JANVIER 2026
faisant suite au Conseil municipal du 06
janvier 2026 (absence quorum)**

Présents
Pierre Roze, Françoise Goussef, Nadine Gouilloux, Virginie Chassaigne, Elodie Joly, Dominique Mayet, François-Xavier Aubert La Fayette
Absent avec procuration
Olivier Levigne, procuration donnée à Virginie Chassaigne
Absents non excusés
Sarah Hosemalin, Justine Tosoni, Philippe Pichon, Fabrice Joly, Pierre Dambricourt.

Préambule : désigner un secrétaire de séance.

François-Xavier se propose d'être secrétaire de séance
=> approuvé.

Approbation du PV du 16 décembre 2025

=> adoption à l'unanimité.

Affaires générales

1/ Situation budgétaire et bilans provisoires :

Budget communale :

Besoin en financement de 236 654, 96 € alloué entièrement à la section investissement (bénéfice de 171 938, 19 € sur la section fonctionnement, déficit de 408 593.15 €, en prenant en compte le restes à réaliser, sur la section investissement)
A noter qu'un montant de 150 K€ de crédit de TVA reste à récupérer

Budget Eau :

Section investissement bénéficiaire de 184 619,59 € avec un reste à réaliser de 50 K€ de dépenses, soit bénéficiaire de 134 619,59 €
Section fonctionnement bénéficiaire de 3 046,60 €

Budget assainissement :

Section investissement bénéficiaire de 39 672,80 € avec un reste à réaliser de 51 K€ de dépenses et des recettes de 22 500 €, soit bénéficiaire de 11 172,80 €
Section fonctionnement bénéficiaire de 23 878,85 €

Budget Bois et Forêt :

Section investissement déficitaire de 1 497,84 € avec un reste à réaliser de 5 K€ de dépenses, soit un besoin de financement de 6 497,84 €

Section fonctionnement bénéficiaire de 46 886,79 €

Soit un excédent à reporter de 40 387.95 €

A noter que le budget 2026 bois et forêt sera impacté par le projet pastoralisme dont les subventions ont été approuvées à hauteur de 23 590, 98 €, pour un budget de 42 K€, soit un delta de - 18 409.02 €, largement financé par la vente de bois de la parcelle à hauteur de 26 800 €.

2/ Projets de programme d'investissement pour 2026 :

Établissement d'un budget primitif à discuter au Conseil municipal du 17 février 2026, reprenant la finalisation des projets en cours et le maintien du budget voirie à la hauteur des années précédentes. Budget qui sera à voter au Conseil municipal du 3 mars 2026.

Maison Archimbaud

Pour rappel, la sous-préfecture a demandé que 2 associations soient créées pour la gestion de la maison Archimbaud car la gestion relève de 2 régimes fiscaux différents, location des studios avec taxe de séjours, et gestion des autres activités de la maison Archimbaud.

Monsieur le Maire a rencontré Mr Philippe Pinton (propriétaire-gérant de CDM intérim entre autres) qui a une activité de conciergerie. Ce dernier pourrait s'occuper de la conciergerie et la gestion des studios, entretien, réception, et serait intéressé par la location d'un des deux bureaux de la maison Archimbaud. En attente d'un retour d'une proposition quand au pourcentage de rémunération sur la gestion de la conciergerie.

- Demande de Virginie Chassaigne concernant le début des locations des salles :

Réponses de Monsieur le Maire : les premières utilisations de la maison Archimbaud ont débuté par des locations pour des cours dans la grande salle du dernier étage, dont la gestion s'effectue par la mairie en transition avant la création des associations.

Divers

- Intervention de Nadine Gouilloux concernant les impayés des factures d'eau : amélioration de compte avec une baisse des impayés grâce à un gros travail de relance. Encore quelque cas d'impayés, dont un, le plus important, fera l'objet d'une diminution du débit d'eau car restant sans réponse malgré les multiples relances depuis 2023-2024.
- Intervention de Dominique Mayet sur la candidature Valeurs d'exemples. La candidature suit son cours avec un suivi régulier de Dominique Mayet.

La séance est levée à 19h30

Le Maire

Signature



Le secrétaire de séance

Signature

